© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Mon copain consomme de l alcool et de la cocaine

Par Profil supprimé Postée le 18/09/2020 12:21

> Bonjour je me décide enfin à écrire sur ce forum en espérant avoir un retour car je suis au bout du rouleau. J ai rencontré un homme il y a 3 ans. Relation très passionnelle mais je me suis vite rendue compte qu il avait des souffrances psychologiques liées a son enfance et une relation sentimentale douloureuse passée. Très vite j ai vu son addiction à l alcool. Nous ne vivons pas ensemble et heureusement car j ai un enfant d une précédente union. La deuxième année de vie avec lui tout s'est accéléré il s'est installé en colocation avec un ami à lui et là il a commencé à changer de fréquentations. Je me suis aperçue qu il consommait de la cocaine mais selon lui c'était très rare et il arrêtait quand il voulait. Il a eu un accident de voiture qui a failli coûter la vie à un pote. Puis son comportement fluctue de plus en plus. Tantôt irritable tantôt moins bien voire dépressif. Il me fait des reproches me rejette ne me respecte plus. Je lui donne tout mon amour et j essaie d être dans la compréhension. Chose que je regrette car aujourd hui lorsque on fait des soirées je le vois s isoler plusieurs fois pour prendre sa coke et ça ne le dérange plus de le faire devant moi. Je suis en colère mais j ai laissé faire et ne se cache plus de consommer et limite il en est fier. On ne cesse de se séparer. Puis il revient avec des promesses qu il ne tient jamais il ne cesse de me mentir. Et pourtant je l aime. Il est parti une semaine à l etranger avec un couple d amis on s'est pris la tete 2 jours avant car il ne souhaitait pas me voir (trop à faire avec ses potes de beuveries). Il me dit qu il m aime mais qu il n y arrive pas, qu il ne peut pas me donner ce que j attends : la stabilité ...je sais que rien ne me lie à lui (enfant maison...) mais je l aime. Je n ai plus d énergie plus confiance en moi. Que faire ?

Mise en ligne le 23/09/2020

Bonjour,

Avant toute chose, nous vous informons que vous n’avez pas posé votre texte sur nos forums mais dans le cadre de l’espace « Questions/réponses ». Nous vous mettons en fin de réponses les liens pour poster vers nos forums entre internautes si vous le souhaitez.

Néanmoins, nous vous proposons de vous donner quelques éléments de réponses concernant votre situation et celle de votre compagnon.

Vous décrivez bien que ses consommations ont sans doute pour origine une souffrance liée à son histoire de vie. Son comportement, ses consommations et ses propos finissent par vous affecter également.

Il nous semble dans ce que vous écrivez que cela touche les limites de ce que vous pouvez accepter, endurer. A côté de cela, nous entendons bien que c’est une personne à laquelle vous tenez et pour qui vous éprouvez des sentiments.

Les consommations d’alcool et de cocaïne peuvent chez de nombreux consommateurs provoquer une forme d’apaisement temporaire, c’est du moins ce qui est souvent recherché.

Ces produits pouvant avoir parfois un fort potentiel addictogène, le consommateur peut être amené à rapprocher les fréquences de consommations ou les quantités.

Cela joue sur le comportement, l’humeur avec effectivement des phases qui peuvent faire penser à de la dépression, parfois de la paranoïa.

De votre position, vous pouvez si vous le souhaitez lui proposer de l’aide en lui transmettant des coordonnées de centres à même de l’aider. Il peut avec des professionnels échanger et être soutenu par rapport à ce mal-être, et s' il se sent prêt, entamer une démarche de soin visant une diminution ou un arrêt des consommations.

Ces structures, nommées Centres de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), accueillent sans juger dans un cadre confidentiel et gratuit.

L’équipe est généralement constituée de médecin addictologue, psychologue, infirmier.

S’il ne souhaite pas se rapprocher d’un tel dispositif, il faut savoir que les CSAPA ont également pour mission de proposer du soutien et des conseils à l’entourage pour les proches.

La question du couple « malmené » par la consommation de l’un des membres qui le compose est souvent abordée. Cela pourrait vous aider à « trier » les éléments de votre situation, peser le pour et le contre et vous aider à vous positionner.

Nous vous mettons en fin de message des coordonnées de CSAPA près du lieu d’habitation que vous nous avez indiqué, que cela soit pour vous ou pour lui.

Nous vous invitons à pouvoir être soutenue et conseillée par un regard extérieur car nous comprenons bien votre baisse d’énergie et de confiance en vous, tout à fait légitimes.

Si vous souhaitez échanger davantage sur votre situation, n’hésitez pas à contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0800 23 13 13 (anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 9h à Minuit.

Avec tout notre soutien, bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivan

---

CSAPA Malaussena

10 avenue Malaussena
06000 NICE

Tél : 04 92 03 21 50
Site web : www.chu-nice.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place sur rendez-vous, de préférence le mercredi. Une consultation jeunes consommateurs est assurée de manière délocalisée en pédiatrie sur la Clinique Lenval par un des médecins addictologues.
Substitution : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30, Mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h45, Mercredi de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45, Jeudi de 10h30 à 12h30, Vendredi de 9h30 à 12h30

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France - CSAPA Odyssée

37 boulevard Carabacel
- Immeuble le Centralia
06000 NICE

Tél : 04 93 62 62 10
Site web : cjc-anpaa06.blogspot.fr/
Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pas d'accueil le mercredi après-midi
Secrétariat : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, excepté le mercredi après-midi
Consultat° jeunes consommateurs : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pas d'accueil le mercredi après-midi

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Témoignages Drogues info service

- Fiche sur la cocaïne